

Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 325-2034
Fax: (416) 325-2007
Email: Andrew.Davis@ontario.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tél. : (416) 325-2034
Télééc.: (416) 325-2007
Courriel: Andrew.Davis@ontario.ca



Ontario

2006 : SB17

**NOTE DE
SERVICE AUX :**

Surintendantes ou surintendants des affaires

DE :

Andrew Davis
Directeur
Paiements de transfert et rapports financiers

DATE :

15 septembre 2006

OBJET :

Formulaires des états financiers 2005-2006 (CSD)

Formulaires des états financiers 2005-2006

Je suis heureux de vous informer que les états financiers 2005-2006, ainsi que les guides et les instructions qui s'y rattachent, sont maintenant disponibles par le biais du lien États financiers du site Web Rapports financiers à <http://tpfr.edu.gov.on.ca>. Comme par le passé, les conseils scolaires de district doivent présenter leurs états financiers par l'intermédiaire du SIFB à efis.edu.gov.on.ca/login.asp.

Les fichiers ont été postés sur le site Web Rapports financiers en vue de la présentation des états financiers.

Fichiers pour remplir les états financiers sur le SIFB :

Liste de vérification
Guide de formation et guide de l'utilisateur
Directives détaillées
Convention des noms de fichier

Fichiers sur l'importation des valeurs des cellules :

Guide pour cellules
Cellules qui peuvent être téléchargées

Séances d'information

Le but de ces séances est de mettre en évidence les modifications apportées aux états financiers; toutefois, ces modifications ne sont pas aussi importantes qu'elles l'ont été au cours des quelques dernières années. Le Ministère en profitera pour communiquer aux conseils des informations sur les immobilisations et fera le point dans certains autres secteurs. Les dates et les emplacements des séances d'information à venir ont été envoyés aux vérificateurs et aux conseils scolaires.

Comme cela a déjà été indiqué, le Ministère ne produira pas un ensemble séparé d'instructions pour les vérificateurs. Les informations connexes et les niveaux d'assurance seront conformes aux exigences des manuels de l'ICCA. Les rapports types des vérificateurs qui avaient été communiqués aux conseils dans la note de service 2005:SB31 devraient continuer d'être utilisés comme références (avec les modifications appropriées) pour la formulation concernant la consolidation des fonds provenant des écoles. Le Ministère ne produira pas un nouvel ensemble de rapports types pour les états financiers 2005-2006.

Consolidation provinciale – Exigences en matière de rapports

Le calendrier pour les cinq mois d'activité se terminant le 31 août, ni les procédures spécifiées qui s'y rattachent et le rapport comptable de 2004-2005 ne seront pas requis cette année. Pour 2005-2006, certains renseignements visant à faciliter le processus de consolidation pour 2006-2007 ont été incorporés dans les formulaires. Ils sont mis en évidence dans le guide d'instructions et ne feront l'objet d'aucune procédure spéciale. Les conseils devront toutefois impliquer leurs vérificateurs pour qu'ils exécutent des procédures particulières concernant le rapport de mars 2007. Nous fournirons plus de renseignements à ce sujet au début de 2007.

Déclaration des immobilisations

Les conseils devront déclarer leurs investissements (terrains et bâtiments seulement) pour les cinq mois conformément à l'exigence du projet de révision du périmètre comptable. La feuille de rapport Excel et les instructions seront communiquées peu de temps après les séances d'information. Les procédures spécifiées dans le rapport de mars 2007 comprendront des procédures s'appliquant aux investissements pendant la période des cinq mois.

Confirmation des effectifs 2005-2006

Les conseils sont actuellement en train d'examiner les données sur les effectifs 2005-2006 pour les besoins des états financiers. Dans la note de service 2006:SB12, le Ministère a informé les conseils du processus de lock-out à compter du 18 août, afin de permettre à ses agents des finances d'examiner et de confirmer les données sur les effectifs. À ce jour, nous avons un certain nombre de conseils ne faisant pas l'objet d'un lock-out – bien que nous apprécions cela, il s'agit d'une année exceptionnelle en raison du rapprochement du SISON, les conseils qui n'ont pas encore approuvé leurs données existantes devraient le faire aussi vite que possible afin de passer à la préparation des états financiers.

Veillez communiquer avec Mark Bonham au 416-325-8571 ou mark.bonham@ontario.ca, ou encore avec votre agent des finances du Ministère pour tout renseignement concernant le statut de la confirmation de vos effectifs.

Présentation des rapports financiers

Deux copies des tableaux 1, 1.1 et 1.2 et du sommaire de la section 1 tirées de la soumission active du SIFB des états financiers 2005-2006 ainsi que deux copies des états financiers incluant le rapport des vérificateurs et les notes devraient être envoyées d'ici le 15 décembre 2006 à :

Ms Diane Strumila
Chef de projet, Services de subventions
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers
21^e étage, édifice Mowat, 900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Une copie électronique des états financiers publiés, des notes afférentes à ces états et du rapport des vérificateurs devraient être aussi envoyés à vos agents des finances du Ministère. Les règles de désignation établies dans le fichier Convention des noms de fichier posté sur le site Web Rapports financiers devraient être utilisées pour les présentations au Ministère sous le SIFB et pour les présentations de l'annexe C. L'annexe C et les instructions qui s'y rattachent ont été envoyées dans l'annexe A de la note de service SB-12 datée du 6 juillet 2006.

Le déclaration remplie des immobilisations pour la période de cinq mois doit être aussi présenté d'ici le 15 décembre.

Présentations en retard

Comme il est important que l'information financière soit reçue pour les rapports intermédiaires dans le budget provincial, il est essentiel que les conseils respectent l'échéance ci-dessus. Aucune prolongation ne sera prévue pour la présentation des états financiers. Des pénalités seront appliquées aux rentrées de fonds régulières du conseil, qui seront immédiatement réduites de 50 % après la date d'échéance. À la présentation des états financiers, le Ministère reprendra les paiements mensuels normaux et inclura dans le paiement mensuel le total qui avait été retenu.

Contacts

Toute question concernant la déclaration des immobilisations devrait être adressée à Doreen Lamarche au 613-225-9210, poste 113, ou doreen.lamarche@ontario.ca.

Pour toute question sur la trousse des états financiers, veuillez communiquer avec votre agent des finances du Ministère.

Pour de l'aide sur la navigation et l'utilisation du SIFB, communiquez avec :

Sonja Kolar 416-325-8585 ou sonja.kolar@ontario.ca
Stephen Shek 416-325-8396 ou stephen.shek@ontario.ca

Pour de l'aide sur l'entrée en communication, communiquez avec :

Mark Bonham 416-325-8571 ou mark.bonham@ontario.ca



Andrew Davis
Directeur
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers

cc: Directrices et directeurs de l'éducation